RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

BILAN 2017
SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES - JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

CABRIÈRES D'AVIGNON ■ CAVAILLON ■ CHEVAL-BLANC ■ GORDES ■ LAGNES ■ LAURIS ■ LES BEAUMETTES ■ LES TAILLADES ■ LOURMARIN ■ MAUBEC ■ MÉRINDOL ■ OPPÈDE ■ ROBION ■ PUGET-SUR-DURANCE ■ PUYVERT ■ VAUGINES

Luberon Monts de Vaucluse
AGGLOMÉRATION

SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES - JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

Le service des affaires générales – juridique et commande publique de Luberon Monts de Vaucluse est structuré autour de quatre missions principales :

- Les affaires juridiques et contentieuses,
- Les assurances,
- La commande publique,
- Les archives.

L'ACTIVITÉ JURIDIQUE ET CONTENTIEUSE

Le contrôle de la régularité des actes et la gestion des assemblées

Le service juridique intervient tout au long de la procédure d'organisation des conseils communautaires. En amont, il assure un travail d'accompagnement des services sur la rédaction de leurs rapports et conventions correspondantes. Et à l'issue du conseil, il intervient pour suivre la rédaction des délibérations et le processus visant à leur donner un caractère exécutoire.

Durant l'année 2017, le conseil communautaire s'est réuni à 8 reprises et a donné lieu à l'approbation de plus de 200 délibérations.

Les principaux domaines dans lesquels le conseil a dû se prononcer en 2017 sont les suivants :

Domaine	Nombre de délibérations
Ressources humaines / Finances / commande publique	71
Affaires générales	47
Développement	45
Environnement	10
Nouvelles compétences	10
Tourisme / campings	9

Gestion de l'activité précontentieuse et contentieuse

Cette activité répond à la volonté de mieux défendre les intérêts de la collectivité.
Elle intervient notamment dans les deux domaines de la responsabilité : contractuelle (la plupart du temps en matière de travaux publics) et extracontractuelle. Il est précisé que le contentieux des ressources humaines relève du pôle ressources.

L'année 2017 a été marquée par une décision favorable pour la collectivité dans le cadre du contentieux qui l'opposait à la société Dalkia suite au dysfonctionnement de la pompe à chaleur de la médiathèque. Le juge des référés, dans une ordonnance du 6 juin 2017, a ainsi condamné la société Dalkia à verser à LMV la somme de 140 539.57 €, correspondant au préjudice subi par la collectivité du fait du manquement de l'entreprise à ses obligations contractuelles.

Cette décision met un terme à 5 années de procédure menée par le service juridique et le service technique de LMV.

Parallèlement, le service juridique développe, avec ses propres moyens, des recours en responsabilité dès qu'un préjudice a été subi par la collectivité et accompagne les services demandeurs lors des constats contradictoires éventuels.

LA GESTION DES ASSURANCES

De nouveaux contrats ont été souscrits au 1er janvier 2017 pour une durée de 5 ans.
Les différents contrats et assureurs sont les suivants :

- Dommages aux biens → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34),
- Flotte automobile et auto-missions → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34),
- Responsabilité Civile → SMACL à Niort (79),
- Protection juridique → Groupement CFDP/JADIS à Paris (75),
- Risques statutaires → Groupement SMACL/ETHIAS à Niort (79).

L'ACTIVITÉ COMMANDE PUBLIQUE

Bilan global de l'année 2017 et comparaison avec les années précédentes

L'activité du service commande publique est en nette augmentation, avec un nombre de consultations lancées plus important que celui de 2016.

	2017	2016
Nombre de consultations lancées	26	18
Nombre de MAPA	16	9
Nombre d'appel d'offres	8	7
Nombre de procédures autres	2	2
Nombre de marchés attribués	**40**	**37**
Valeur des marchés € HT	**6.5 Millions €**	**5.7 Millions €**

Parmi les marchés attribués, les plus importants concernent :

- la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à Cavaillon (199 000 € sur la durée maximum du marché),
- la gestion de la déchetterie du Puits des Gavottes à Cavaillon (1.6 M € sur la durée maximum du marché),
- la collecte sélective des Points d'Apport Volontaire (339 000 €),
- les travaux d'extension du bâtiment collecte au siège de LMV (245 000 € HT),
- la collecte des ordures ménagères et l'exploitation des déchetteries sur le territoire de l'ex-communauté de communes Les Portes du Luberon (+ de 2 M €),
- la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine Roudière (285 000 € HT).

Par ailleurs, au second semestre 2017, une procédure de dialogue compétitif a été engagée pour l'attribution d'une concession d'aménagement visant à la réalisation d'une Zone d'aménagement concerté dans la zone des Hauts-Banquets sur une surface d'environ 45 hectares.

Cet accroissement d'activité de la commande publique en 2017 est lié notamment à l'extension du territoire de LMV et de ses compétences. En effet, de nouveaux équipements situés dans les nouvelles communes entrantes (Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines) sont désormais gérés par la collectivité : déchetteries, crèches, médiathèques et nécessitent la révision de certains marchés déjà conclus ou la passation de nouveaux contrats.

Cette évolution à la hausse est également conforme à l'évolution constatée au niveau national. En effet, alors qu'en 2016 la commande publique du pays affichait une nouvelle tendance à la baisse, celle-ci s'est inversée en 2017.
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur en particulier a été l'une des régions les plus vigoureuses. Les collectivités territoriales et leurs groupements restent les principaux acheteurs publics avec plus de la moitié de la commande. En 2017, le montant de la commande publique des communes s'élève à 20.23 milliards d'euros soit la moitié du total réalisé par l'ensemble du monde local.
Cependant les résultats sont contrastés au sein des secteurs, certains sont en pointe comme les fournitures (+ 8 %) et les services (+14%) dans les communautés et les métropoles. Concernant les marchés publics de travaux, la progression reste minime (+ 0.9 %) mais on peut observer que si les travaux neufs ne redémarrent pas sauf dans les communes, le renouvellement et la rénovation connaissent une amélioration.
Selon le Président de la Caisse des dépôts et l'Assemblée des communautés de France, le dynamisme du renouvellement au détriment du neuf relève à la fois d'une prise de conscience de réaliser des investissements qui réduiront les dépenses de fonctionnement et une conception nouvelle de l'usage de l'outil public et surtout de la maitrise de l'aménagement du territoire en étant plus économe.

Depuis 2014, date de la création de Luberon Monts de Vaucluse, l'évolution de la commande publique est relativement stable, à l'exception de l'année 2015 qui a été marquée par l'attribution d'importants marchés de travaux (travaux d'aménagement et de réfection des voiries et infrastructures communautaires et travaux tous corps d'état).

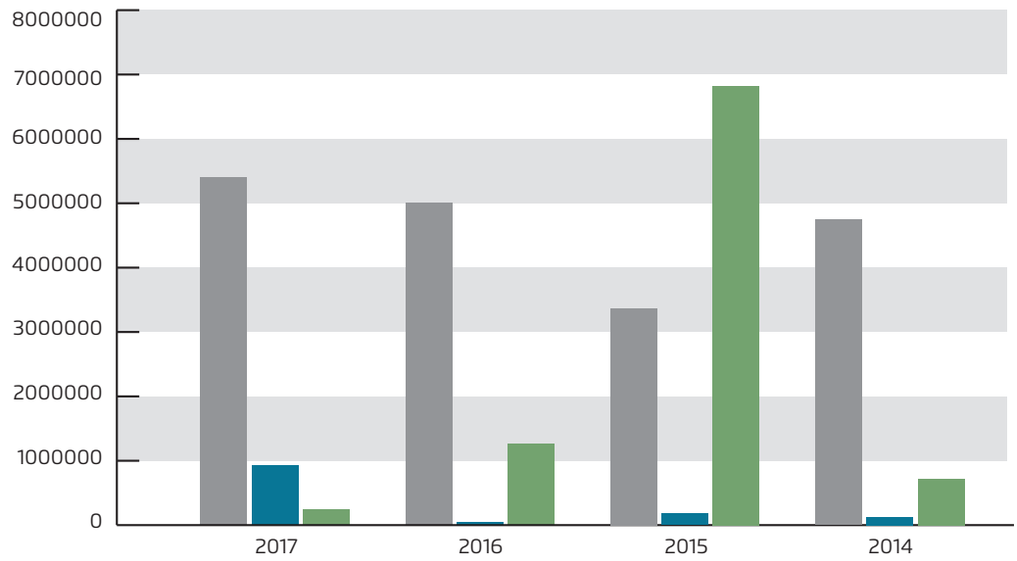

	2017	2016	2015	2014
Fournitures et services	5 400 000	5 010 460	3 370 042	4 746 000
Prestations intellectuelles	933 400	50 500	181 364	128 755
Travaux	245 000	1 262 820	6 818 448	720 373

Répartition des marchés par nature de prestation et par service

Répartition des marchés par nature de prestation :

Alors que l'année 2016 était marquée par une prépondérance d'achats dans le domaine des fournitures et de services, l'année 2017 voit ses marchés de prestations intellectuelles augmenter fortement, ce qui augure pour 2018 le lancement de plusieurs marchés de travaux pouvant concrétiser les projets ainsi engagés (projet de réhabilitation de la piscine Roudière notamment).
De ce fait, les marchés de fournitures et services, toujours majoritaires, voient leur nombre baisser tandis que le nombre de marchés de travaux reste stable.

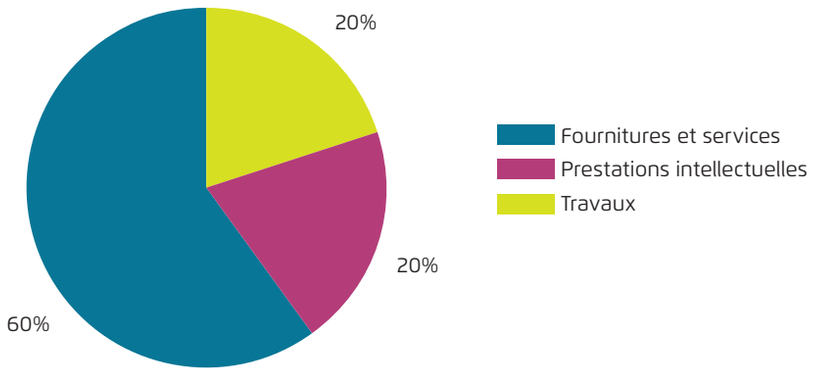

Répartition des marchés par service porteur :

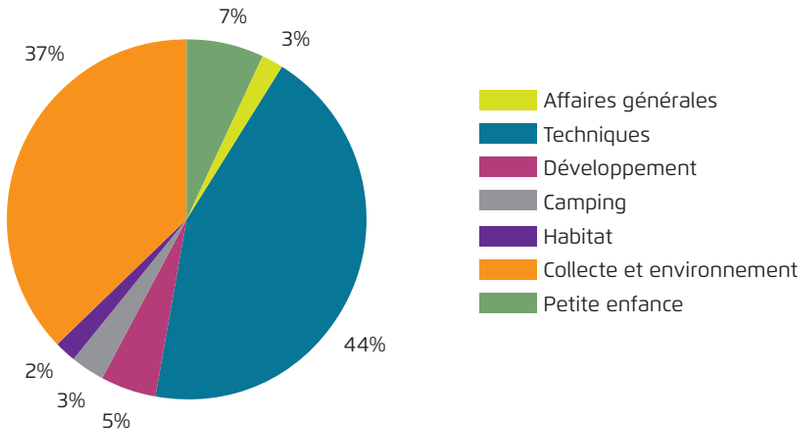

Comme en 2016, les services techniques et environnement sont ceux qui ont géré le plus de marchés.

Durée des procédures :

Concernant la durée moyenne des procédures, la grande majorité des marchés publics est notifiée dans un délai inférieur à 5 mois à compter de l'envoi de l'avis d'appel public à concurrence. Hormis la procédure de dialogue compétitif, les procédures les plus longues concernent principalement les procédures d'appel d'offres plus encadrées et contraignantes en terme de délai.

Emprise de la commande publique sur le secteur économique local

La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales qui obtiennent des marchés publics.

Le graphique ci-dessous montre que 27% de la commande publique revient à des entreprises du Vaucluse (et 15% à des entreprises du territoire de Luberon Monts de Vaucluse).
Ce pourcentage peut varier selon les années et il s'avère plus important les années où le nombre de marchés de travaux est à la hausse. En effet, pour ce type de marchés ce sont essentiellement des entreprises locales qui candidatent, alors qu'en matière de fournitures et services, le territoire d'ancrage des entreprises est plus large.

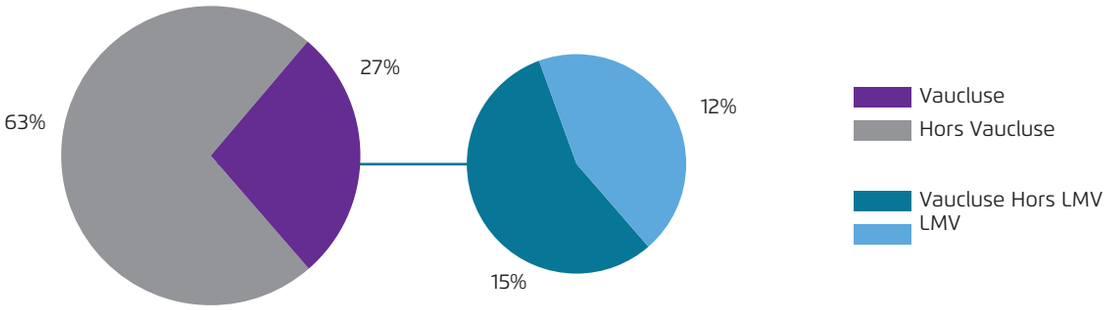

C'est d'ailleurs parce que la commande publique est identifiée comme un levier sur le plan économique que le partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise a été poursuivi autour de la clause sociale.

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise sud Vaucluse a rendu un bilan global de la clause d'insertion dans les marchés publics de LMV. En effet, via ses marchés publics, LMV s'engage dans une démarche d'achats socialement responsables en inscrivant dans sa pratique d'achat des clauses dites sociales ou d'insertion par l'activité économique. La communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse favorise ainsi le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle et renforce ainsi le développement économique et l'emploi local.

En 2017, 9 participants ont pu bénéficier de la clause. Depuis 2010, on compte ainsi 28 marchés « clausés » et 61 personnes bénéficiaires de la clause. 55% des bénéficiaires sont des jeunes de moins de 26 ans, peu ou pas diplômés et sans qualification professionnelle.
Parmi les bénéficiaires, 75% restent en emploi, donc 26% accèdent directement à un emploi pérenne. La majorité des bénéficiaires habitent sur le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et notamment deux personnes viennent des quartiers de la politique de la ville.

La mutualisation de l'achat public

Le groupement de commande est une structure créée pour mettre en commun des besoins similaires émanant de différents pouvoirs adjudicateurs et lancer une seule et même consultation.
Ces groupements sont animés par la recherche constante d'économies financières réalisées grâce à des volumes de commandes plus importants ainsi que par la volonté de sécuriser sa procédure de marché, les contraintes juridiques en matière de marchés publics étant de plus en plus présentes et complexes.

Après avoir sollicité l'ensemble des communes, un programme pluriannuel de groupement

de commandes a été généré par le service de la commande publique de LMV. Ce programme est régulièrement mis à jour en fonction des priorités et de l'avancement des dossiers.

En 2017, un groupement de commandes visant à l'acquisition de produits d'entretien a été constitué entre LMV (coordonnateur du groupement) et les communes de Cavaillon, Cheval-Blanc, Gordes, Oppède, Merindol et Robion.

Ce marché était composé de 3 lots :

- Lot 1 : Sacs plastiques,
- Lot 2 : Produits d'entretien de qualité écologique,
- Lot 3 : Produits d'entretien, petits équipements et mise à disposition de matériels.

L'intérêt du groupement de commandes réside notamment dans le fait d'avoir passé une seule procédure de marché public plutôt que deux ou trois, ce qui est source :
- d'économies financières : frais de publication partagées,
- de gain de temps pour les services des communes participantes qui n'ont pas eu à lancer de consultation sur le même objet.

Enfin, l'année 2017 a été consacrée à un travail sur la mutualisation des services commandes publiques de l'intercommunalité et de la ville centre, Cavaillon. Au-delà de l'intérêt que ce rapprochement peut représenter en termes d'économies financières grâce à la massification des achats, cette mutualisation présente un intérêt lié à l'optimisation des procédures de commande publique et la professionnalisation des agents.
Au terme de cette réflexion, il a été décidé de mutualiser le poste de directeur de la commande publique sur l'agglomération et la ville centre à compter du 1er janvier 2018.

LA GESTION DES ARCHIVES DE LA COLLECTIVITÉ

En 2016, Luberon Monts de Vaucluse (LMV) a fait appel au service d'aide à l'archivage du Centre de Gestion de Vaucluse (CDG 84) en vue du classement de ses fonds d'archives. Une convention de soixante jours répartis sur trois années (2016-2018) a été conclue.

Du fait des différentes évolutions et extensions de cette collectivité, celle-ci conserve différents fonds d'archives:

- Communauté de commune de Coustellet : 1994-2013 (CCC),
- Communauté de communes Provence Luberon Vaucluse : 2001-2013 (CCPLD),
- Communauté de commune Luberon Mont de Vaucluse : 2014-2016 (CCLMV),
- Communauté d'agglomération Luberon Mont de Vaucluse : 2017- aujourd'hui (CALMV).

La première mission réalisée en 2016 sur les deux sièges de la communauté de communes situés respectivement à Cavaillon et Lagnes a pour objectif de procéder au traitement du vrac de documents encore non classés, de regrouper les dossiers et de réaliser des éliminations massives.
La deuxième mission, qui s'est déroulée sur 20 jours du 17 juillet au 21 août 2017, a été effectuée sur trois sites : Lagnes, Cavaillon et Robion.

Sur Lagnes et Robion, les archives traitées émanaient du fonds de la CCC tandis que les archives traitées sur Cavaillon provenaient de le CCPLD et de la CCLMV. La Communauté d'agglomération étant très récente aucun dossier n'avait encore été versé à l'été 2017.

Luberon Monts de Vaucluse
AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse
315, avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
accueil@c-lmv.fr

Centre tertiaire
117, Allée du Centre Tertiaire - 84800 Lagnes
04 90 20 53 08

crédits photos : Filmatik Production - Mairie de Lourmarin - Mathieu Raffier (Oppède)